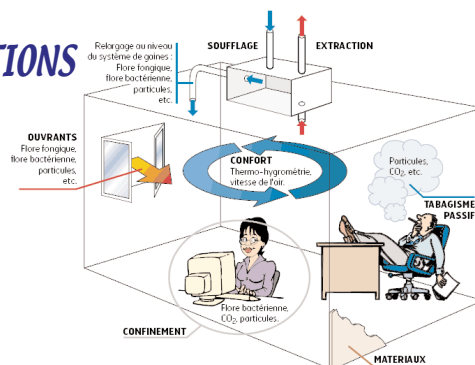


CLIMAPIE

NETTOYANT, DÉSINFECTANT BACTÉRICIDE, SPÉCIAL CLIMATISATIONS

- ✓ SPÉCIAL HYGIÈNE DES BATTERIES ET FILTRES DE CLIMATISATIONS
- ✓ TRAITEMENTS BACTÉRICIDE et FONGICIDE
- ✓ DÉTERGENT DÉSINFECTANT POUVOIR MOUSSANT CONTRÔLÉ
- ✓ ACTIF SUR LEGIONELLA PNEUMOPHILA
- ✓ CONCENTRÉ A DILUER



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES:

Concentré miscible dans l'eau en toutes proportions. Fortement mouillant et pénétrant. Non caustique, n'altère pas les matières plastiques, ni les métaux non ferreux usuels aux concentrations préconisées. Caractères nettoyants et fortement dégraissants avec fonctions bactéricides fongicides simultanées en présence de matières organiques. Basse tension superficielle conférant un haut pouvoir pénétrant aux solutions de nettoyage désinfection. Large spectre d'activité désinfectante :

	Norme	Concentration	Germes tests	
EFFICACITÉ BACTÉRICIDE	NFT 72.301	0,75 %	Pseudomonas aeruginosa CIP A 22 Escherichia coli CIP 54.127	Staphylococcus aureus CIP 53.154 Enterococcus hirae CIP 58.55
	NFT 72.301	0,75 %	Salmonella typhi (souche ATCC 19430) Salmonella abortus equi (souche ATCC 9846)	Salmonella paratyphi A (souche ATCC 12716) Salmonella choleraesuis
	NFT 72.301	0,75 %	Salmonella typhimurium CIP 5858	
	NFT 72.301	1 %	Listeria monocytogenes CIP 54149	
	NFT 72.301	1%	legionella pneumophila CIP 103854 T	
	NF EN 1040 (norme remplaçant NFT 72.150)	0,5 %	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467	Staphylococcus aureus CIP 4.83
	NF EN 1276 (p.v.00266/1)	2 % (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467 Escherichia coli CIP 54 127	Staphylococcus aureus CIP 4.83 Enterococcus hirae CIP 5855
EFFICACITÉ FONGICIDE		1 %	Cladosporium cladosporioides Rhizopus nigricans	Penicillium expansum Trichoderma viride
	NF EN 1275	1 %	Candida albicans IP 4872	
	NF EN 1275	10 %	Aspergillus niger IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)	
EFFICACITÉ SPORICIDE	NFT 72.230	2 %	Bacillus subtilis CIP 77.18	Bacillus cereus CIP 7803

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION :

Composés de sels d'ammonium quaternaire, sels alcalins, séquestrant, émulsionnants tensioactifs non ioniques. Matières actives notifiées selon directive européenne biocide 98/8 CE, usage biocide entrant dans la catégorie TP 2. Agents de surface conformes au règlement européen 648/2004 et conforme à la directive 2003/53 CE (absence de NPE). Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux. Teneur garantie en matières actives : 45 g/l chlorure de didecyl diméthyl ammonium.

Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.

CLIMAPIE

NETTOYANT, DÉSINFECTANT
BACTÉRICIDE, SPÉCIAL CLIMATISATIONS

MODES ET DOSES D'EMPLOI

1. BATTERIES de FILTRES de CLIMATISATION :

Nettoyage des filtres métalliques et/ou synthétiques au bain par immersion dans une solution du nettoyant bactéricide fongicide (cette opération peut être effectuée au bain ou par immersion dans un bac à ultrasons renfermant ce nettoyant désinfectant). Concentration dans le cas de filtres très sales **5 %**, température 15 à 20°C, temps d'immersion **15 minutes**, rinçage à l'eau potable seule ou additionnée de **0,5 %** du nettoyant bactéricide fongicide.

2. INSTALLATION DU LAVAGE D'AIR :

Vider complètement le réservoir ainsi que les canalisations et rampe d'arrosage. Faire circuler pendant 10 minutes une solution du nettoyant bactéricide fongicide à **1%**. Bien rincer à l'eau claire et remplir de nouveau le réservoir avec de l'eau additionnée de **0,5 %** de nettoyant bactéricide fongicide (ou du Bactéricide Fongicide Sporicide Virucide HABAC VO selon le niveau de risque infectieux potentiel).

3. PLAN d'HYGIENE :

Respecter la périodicité de surveillance et vérification de l'installation de climatisation.

Etablir un plan d'hygiène (méthode HACCP) spécifique avec schéma de l'installation en précisant les endroits d'intervention :

A. Fréquence de la surveillance : (JOURNALIERE ou HEBDOMADAIRE ou MENSUELLE).

- de l'état d'encrassement des filtres,
- de la qualité bactériologique de l'installation de lavage d'air surveillance de l'apparition d'odeurs, de dépôts, de slimes, de biofilm bactérien en surface, ou de contrôles bactériologiques par gélose contact non conformes,
- du niveau de contamination bactériologique de l'air (résultats d'autocontrôles).

B. Procédure de nettoyage :

- fréquence et moment d'application à déterminer selon l'état de propreté physique et bactériologique.
- lieux, supports matériels à nettoyer et décontaminer (filtres, déflecteurs, lavage d'air, etc).
- produit de nettoyage désinfection simultanée :

Concentration : 3 à 5 % dans l'eau Température : 15 à 20 °c Temps de contact : 10 minutes.

- Mode d'application : immersion, pulvérisation.

traçabilité de la personne qui fait les applications de la procédure de nettoyage avec émargement des documents d'intervention périodique.

traçabilité des résultats d'auto contrôle pour archivage.

NOTA : Pour les circuits d'eaux industrielles non potables, circuits de refroidissements, etc, dans le cas d'infections caractérisées type LEGIONELLOSES (Bactérie Legionella pneumophila) dans des circuits d'eaux industrielles non potables. Pour les circuits eau chaude sanitaire, appliquer une procédure spécifique détartrage puis désinfection nécessaire et effectuer également un nettoyage désinfection des circuits d'eau en observant les conditions d'emploi et de sécurité

ETAT PHYSIQUE : Liquide - ASPECT : Limpide - COULEUR : lilas - MASSE VOLUMIQUE : 1020 g/l +/- 20 g/l - pH pur : 12.5 - pH à 1% : 10.25
TENSION SUPERFICIELLE : 31,2 dyne/cm à 1% - RÉACTION CHIMIQUE : Faiblement alcaline, non caustique - IONOGENÉITÉ : Cationique

Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 907/2006) : moins de 5% de : agents de surface non ioniques, moins de 5% de : EDTA et sels, désinfectants.

Conserver hors de la portée des enfants. Porter gants, lunettes de protection et matériels de sécurité appropriés pendant la manipulation du concentré. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

PRECAUTIONS D'EMPLOI : Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ce produit.

Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.

2018